

REGLEMENT DES COMPETITIONS

Sélectifs Duplicaté

COMITE LANGUEDOC ROUSSILLON DE TAROT (51)

SAISON 2025 / 2026

Président CCR : Thomas GERMAIN
1700 route de Saint Jean du Gard
30140 ANDUZE

Tél : 06 80 46 27 20
Email : thomasgermain@msn.com

ARTICLE – 1 : ADMISSION

Dès le premier stade des compétitions, soit le 11 octobre 2025, les joueurs admis à participer, devront être affiliés au Comité LANGUEDOC ROUSSILLON de Tarot, et à jour de leur cotisation annuelle.

ARTICLE – 2 : INSCRIPTION

Les inscriptions à chaque championnat doivent être présentées :

- *En ½ open, 30 mn avant le début de la compétition.
- *En 1° série, 2° série, promotion, triplettes, quadrettes, 8 à 15 jours environ avant la compétition
- *En Coupe de France, au 10 janvier 2026

Celles-ci doivent être présentées par écrit, soit individuellement, soit par équipe, auprès du Président de la Commission de Compétition Régionale.

En cas d'un nombre insuffisant de pré-inscriptions, la compétition pourra être annulée ou reportée :

Individuel : moins de 15 joueurs Triplette : moins de 8 équipes Quadrette : moins de 5 équipes

La CCR se réserve le droit d'intégrer un ou plusieurs joueurs ou équipes, inscrits hors délai pour le bon déroulement de la compétition et à condition qu'ils soient présents le jour dit.

ARTICLE – 3 : CONVOCATION

Tous les joueurs sont convoqués à **15 mn avant le début du championnat**

Tout retard sera pénalisé :

- En duplicaté de **0,5 % ou d'1 PM** par tranche de **5 minutes**. Après **15 minutes** le joueur ou l'équipe sera scratché.
- En libre, de **100 points** par tranche de **5 minutes**, après **15 minutes** le joueur peut être scratché.

ARTICLE – 4 : LES SELECTIFS & LES FINALES

En cas d'abandon en cours de séance d'un joueur ou d'une équipe, toutes les donnes jouées par ce joueur ou cette équipe seront neutralisées. Leurs adversaires marqueront **DN** en individuel ou triplette, **0 PM** en quadrette, sauf si l'abandon se produit à l'avant dernière ou dernière position.

Les joueurs qualifiés et dûment informés de leur qualification, pour les phases finales, d'une compétition (comité ou ligue), devront, s'ils doivent déclarer forfait, prévenir le Président de la CCR **15 jours avant la finale**, sauf cas de force majeure, (preuve à l'appui)

Tout joueur abandonnant en cours de séance ou absent lors de la finale, et n'ayant pas prévenu de son forfait, se verra appliquer l'Art 31 du Règlement national, (suspension à cette même compétition la saison suivante, sauf cas prévu par ce même article).

Si cette absence, entraîne l'annulation d'une table, **le ou les derniers du classement des qualifiés** pour cette même finale seront éliminés.

ARTICLE – 5 : REGLES COMMUNES A TOUTES LES EPREUVES

- Le voisin de gauche du donneur, doit couper en prenant ou laissant obligatoirement plus de 3 cartes.
- Les cartes doivent être tenues au-dessus de la table de manière apparente.
- Selon le code d'arbitrage, lorsque le preneur dit « **JEU** », l'écart ne peut plus être consulté, ni modifié.
- Un joueur ne doit jamais **jouer avant son tour**, ni même **sortir une carte de son jeu**.
- Chaque joueur, doit toujours avoir une attitude **correcte** vis à vis de ses **partenaires ou adversaires**, que ce soit dans les **paroles**, dans le **jeu** de cartes ou dans ses **actes**.
- L'arbitre se doit d'appliquer la sanction appropriée prévu par le **Code d'arbitrage**

Les joueurs et spectateurs, sont soumis aux règles suivantes.

- Il est strictement interdit de **fumer** (cigarette et cigarette électronique) dans les salles de compétition (y compris le BAR) **Pénalité 1% ou 4 PM**
- L'alcool est interdit pendant les séances de compétition.
- Les animaux ne sont pas admis dans les salles (sauf **si personne handicapée**)

ARTICLE – 6 : REGLE SPECIFIQUE DUPLICATE

Tout joueur ayant été classé 1^{ère} série au cours des saisons antérieures (limité à 10 ans sauf 1^{ier} série Trèfle 5 ans) également tout joueur ayant obtenu un titre de champion de France 2^{ième} série, Promotion, Triplette D2 où D3 et Quadrette D2 où D3 (limité à 5 ans) et actuellement classé Promotion ne peut concourir en PROMOTION, cf l'Article 9 du Règlement national.

Les déplacements sont interdits sans autorisation de l'arbitre, **pénalité de 1% ou 2 PM.**

En triplettes et équipes, les coéquipiers du preneur doivent se placer derrière ce dernier, et en retrait, pour **éviter tout contact direct**, tout membre d'une équipe ne peut se placer derrière un joueur du camp adverse.

Les spectateurs (avec accord du joueur concerné), doivent être assis derrière le joueur de leur choix, et ne peuvent suivre qu'un seul joueur.

Les discussions sur les donnes, avec les autres joueurs ou spectateurs sont rigoureusement interdites, lors des rotations et des pauses, sinon pénalité de **1% ou 2PM.**

Le preneur est responsable de l'orientation de l'étui, et doit prendre son jeu en premier, il est le seul à pouvoir toucher l'étui une fois les jeux retirés de l'étui.

AUCUN COMMENTAIRE NE SERA TOLERE DE LA PART DE LA DEFENSE

Les quatre joueurs sont responsables de la **reconstitution du chien.**

Les mains du preneur sont préparées par l'arbitre, la défense et le chien sont distribués par le preneur (sauf cas particulier des D3, promotion et Emmanuel 16), le **chien est accepté tel quel**, en cas de petit sec en défense, une nouvelle donne est créée par l'arbitre

Lors de la distribution, la cadence de jeu est fixée à **15 mn, puis 10 mn** par donne, reconstitution comprise. En cas de lenteur de jeu excessive, avertissement puis 0,5% ou 1 PM de pénalité au responsable ou à l'équipe. Si une donne ne peut être jouée, 40% aux joueurs fautifs et DN aux autres, annulation en quadrette et équipe.

Chaque équipe se doit de déposer son **système d'annonce auprès de l'arbitre**, en cas de faute sur la jouerie la pénalité sera de 10% ou 25 PM.

Les téléphones portables doivent être remis à l'arbitre au début de chaque séance, en cas de non respect, la pénalité sera de 5% ou 10 PM.

ARTICLE – 7 : COMPETITION

Seul le président de la CCR, ou avec son accord, l'arbitre de l'épreuve est habilité à apporter des modifications au présent règlement dans la limite des documents régissant les compétitions de la Fédération Française de Tarot, et sous réserve de leurs changements par ladite fédération.

Le présent règlement doit être accessible par tous les joueurs licenciés dans chaque club affilié, ainsi que lors de chaque épreuve.

ARTICLE – 8 : RECLAMATION

Pour les feuilles de route (report de scores) : délai de 15 minutes après la remise de la dernière feuille.

Toute réclamation sur le déroulement d'une épreuve (arbitrage, joueurs...) doit être formulée par écrit (lettre ou courriel) auprès du CCR sous 72 heures après la publication des résultats de l'épreuve.

ARTICLE – 9 : ORGANISATION

Le club organisateur doit proposer une salle assez grande pour contenir le nombre de tables nécessaires à la compétition ainsi que les chaises (en particulier en tripléte).

Si la salle mise à disposition par le club ne permet pas le déroulement normal de la compétition celle-ci pourra être ajournée par le CCR.

Sont également à sa charge les tapis, ainsi que les jeux et feuilles de marques pour les livres. Il sera également demandé une place pour l'installation de l'arbitre avec un point électrique. L'arbitre devra pouvoir rester sur place entre les deux séances.

ARTICLE – 10 : Qualifiés pour un championnat de France

- **Tout joueur abandonnant en cours de séance ou absent lors de la finale ou d'un championnat**, et n'ayant pas prévenu de son forfait, se verra appliquer l'Art 31 du Règlement national, (suspension à cette même compétition la saison suivante, sauf cas prévu par ce même article).

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL 1^{iere} SERIE

JOUEURS ADMIS

Tous les joueurs licenciés dans le comité à jour de leur cotisation et non sanctionnés, classés 1^{ère} série au classement National 2025.

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Le sélectif aura lieu en regroupement de zone Sud Est 89

Ce sélectif aura lieu le samedi 07 mars 2025 à St Maximin 83

Les 10 premiers du sélectif seront qualifiés pour la finale nationale.

Inscription OBLIGATOIRE avant le 14 FEVRIER 2026.

Après la clôture des inscriptions, le règlement sera établi par le responsable de Zone et diffusé à chaque joueur inscrit.

**LE CHAMPIONNAT DE FRANCE SE DEROULERA A EVIAN (74)
du 13 MAI au 17 MAI 2026**

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL 2^{ème} SERIE

JOUEURS ADMIS

Tous les joueurs licenciés dans le Comité à jour de leur cotisation et non sanctionnés, classés 2^{ème} série au classement National 2025 ou assimilé, inscrits **avant le 14 novembre 2025** et présents sont autorisés à participer à ce championnat

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Le placement des joueurs se fera par ordinateur de manière aléatoire

La finale se déroulera en 2 ou 3 séances selon le nombre de participants inscrits et présents.

En cas d'un nombre de joueurs ne permettant pas de faire un tournoi (par exemple 17) il sera procédé à une ½ finale en une séance de 20 donnes minimum pour éliminer un ou 2 joueurs.
Les joueurs ayant obtenu les plus mauvais résultats seront éliminés.

Le champion sortant et le ou les meilleurs joueurs au classement national seront **exempts de la ½ finale et qualifiés directement pour la finale.**

Ensuite la finale se déroulera en 2 séances de 20 donnes minimum.

Le classement final se fera par addition des pourcentages des deux séances (avec un coefficient pour la seconde séance fonction du nombre de joueur éliminé pour la seconde séance).

LIEU	SETE 34
DATE	29 NOVEMBRE 2025
INDICE PCN	1,8
NOMBRE QUALIFIES	7

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE SE DEROULERA A EVIAN (74)

du 13 MAI au 17 MAI 2026

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL PROMOTION

JOUEURS ADMIS

Tous les joueurs licenciés dans le Comité à jour de leur cotisation et non sanctionnés, classés 3^{ème}, 4^{ème} ou NC au classement National 2025, inscrits **avant le 21 février 2026** et présents sont autorisés à participer à ce championnat

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Le placement des joueurs se fera par ordinateur de manière aléatoire

La finale se déroulera en 1 ou 2 séances selon le nombre de participants inscrits et présents.

En cas d'un nombre de joueurs ne permettant pas de faire un tournoi (Si le nombre de joueurs inscrits est impair et sans possibilité de table relais) il sera procédé à une 1/2 finale en une séance de 20 donnes minimum pour éliminer un ou 2 joueurs.

Les joueurs ayant obtenus les plus mauvais résultats seront éliminés.

Le champion sortant et le ou les meilleurs joueurs au classement national seront **exempts de la 1/2 finale**.

Ensuite la finale se déroulera en 1 séance de 20 donnes minimum.

En cas de finale directe, celle-ci se déroulera en 2 séances de 20 donnes minimum.

Le classement final se fera par addition des pourcentages des deux séances (avec un coefficient pour la seconde séance en cas d'élimination à la fin de la première séance).

LIEU	MAUGUIO 34
DATE	07 MARS 2026
INDICE PCN	1,8
NOMBRE QUALIFIES	7

**LE CHAMPIONNAT DE FRANCE SE DEROULERA A EVIAN (74)
du 13 MAI au 17 MAI 2026**

CHAMPIONNAT QUADRETTES 1°, 2° & 3° DIVISION

JOUEURS ADMIS

Tous les joueurs licenciés dans le Comité à jour de leur cotisation et non sanctionnés, inscrits et présents sont autorisés à participer à ce championnat

1° DIVISION

Indice collectif supérieur à 20 et inscrits avant le **27 SEPTEMBRE 2025**

2° DIVISION

Indice collectif inférieur à 73 et inscrits avant le **15 OCTOBRE 2025**

3° DIVISION

Indice collectif inférieur à 26 et inscrits avant le 29 **NOVEMBRE 2025**

DEROULEMENT DES FINALES

Les finales se dérouleront en deux séances de 20 donnes minimum

Lors de la première séance, si le nombre d'équipes participantes est paire ou importante (supérieur à 15 par exemple) celles ayant obtenues le plus mauvais résultat seront éliminées, [ci-joint tableau](#)

La deuxième séance s'effectuera avec un nombre impair de quadrette.

Le classement final s'effectuera par addition des PM des deux séances avec un coefficient pour la seconde séance en cas d'élimination à la fin de la première séance.

1° DIVISION

LIEU	AIMARGUES 30
DATE	11 octobre 2025
INDICE PCN	1,8
NOMBRE EQ QUALIFIEES	3

2° DIVISION

LIEU	ST QUENTIN
DATE	1 NOVEMBRE 2025
INDICE PCN	1,8
NOMBRE EQ QUALIFIEES	3

3° DIVISION

LIEU	MAUGUIO 34
DATE	13 DECEMBRE 2025
INDICE PCN	1,8
NOMBRE EQ QUALIFIEES	4

**LE CHAMPIONNAT DE FRANCE SE DEROULERA A VICHY (03)
du 20 au 22 février 2026**

Tableau des indices de valeurs de la saison 2025 – 2026 pour les Triplettes et Quadrettes.

INDICES de VALEUR		
1N	Première Série Nationale	100
1P	Première Série Pique	98
1C	Première Série Cœur	96
1K	Première Série Carreau	56
1T	Première Série Trèfle	45
2P	Deuxième Série Pique	14
2C	Deuxième Série Cœur	11
2K	Deuxième Série Carreau	8
2T	Deuxième Série Trèfle	7
3P	Troisième Série Pique	6
3C	Troisième Série Cœur	6
3K	Troisième Série Carreau	6
3T	Troisième Série Trèfle	6
4P	Quatrième Série Pique	5
4C	Quatrième Série Cœur	5
4K	Quatrième Série Carreau	4
4T	Quatrième Série Trèfle	4
NC	Non Classé	4

Pour les triplettes :

Pour jouer en D1, l'Indice de Valeur d'une triplette doit être supérieur à 14. Pour jouer en D2, l'Indice de Valeur d'une triplette doit être inférieur à 67. Pour jouer en D3, l'Indice de Valeur d'une triplette doit être inférieur à 20.

Pour les quadrettes :

Pour jouer en D1, l'Indice de Valeur d'une quadrette doit être supérieur à 20. Pour jouer en D2, l'Indice de Valeur d'une quadrette doit être inférieur à 73. Pour jouer en D3, l'Indice de Valeur d'une quadrette doit être inférieur à 26.

- Un joueur dont le classement est au mieux 1ère série cœur, pourra jouer en triplettes (D2 et D3) avec 2 jeunes (benjamins ou cadets) à la condition que ces 2 jeunes soient classés promotion (3ème ou 4ème série ou non classé).

- Un joueur dont le classement est au mieux 1ère série cœur, pourra jouer en quadrettes (D2 et D3) avec 3 jeunes (benjamins ou cadets) à la condition que ces 3 jeunes soient classés promotion (3ème ou 4ème série ou non classé). Le joueur qui jouera avec ces jeunes devra UNIQUEMENT jouer en défense.

Grille compétition quadrette D1 & D2

saison 2025 – 2026 du comité LR.

Nb d'équipes	1 ^{ère} séance	Éliminées	2 ^{ème} séance
7 quadrettes	7 tables et 24 étuis	0	7 tables et 24 étuis
8 quadrettes	9 tables et 24 étuis	1	7 tables et 24 étuis
9 quadrettes	9 tables et 24 étuis	2	7 tables et 24 étuis
10 quadrettes	11 tables et 20 étuis	1	9 tables et 24 étuis
11 quadrettes	11 tables et 20 étuis	2	9 tables et 24 étuis
12 quadrettes	13 tables et 24 étuis	1	11 tables et 20 étuis
13 quadrettes	13 tables et 24 étuis	2	11 tables et 20 étuis
14 quadrettes	15 tables et 28 étuis	3	11 tables et 20 étuis
15 quadrettes	13 tables et 24 étuis	2	13 tables et 24 étuis
16 quadrettes	9+7 tables et 21 étuis	3	13 tables et 24 étuis
17 quadrettes	9+9 tables et 24 étuis	4	13 tables et 24 étuis
18 quadrettes	9+9 tables et 24 étuis	5	13 tables et 24 étuis
19 quadrettes	9+11 tables et 24 étuis	6	13 tables et 24 étuis
20 quadrettes	21 tables et 20 étuis	5	15 tables et 28 étuis
21 quadrettes	21 tables et 20 étuis	6	15 tables et 28 étuis
22 quadrettes et +	23 équipes et 22 étuis	7	15 tables et 28 étuis

Nota :

- L'objectif est que toutes les équipes qui jouent la 2^{ème} séance aient des choses à gagner.
- Le taux d'élimination est autour de 25 %

CHAMPIONNAT TRIPLETTES 1^{ère} , 2^{ème} & 3^{ème} DIVISION

JOUEURS ADMIS

Tous les joueurs licenciés dans le comité à jour de leur cotisation et non sanctionnés, inscrits et présents sont autorisés à participer à ce championnat

1[°] DIVISION

Indice collectif supérieur à 14 et inscrits avant le **27 DECEMBRE 2025**

2[°] DIVISION

Indice collectif inférieur à 67 et inscrits avant le **17 JANVIER 2026**

3[°] DIVISION

Indice collectif inférieur à 20 et inscrits avant le **01 FEVRIER 2026**

DEROULEMENT DES FINALES

Si le nombre de triplettes inscrites est faible, la finale se déroulera, si possible, en 2 séances en HOWELL.

Si le nombre d'équipes inscrites est important, la 1^{ère} séance se fera dans la mesure du possible en ligne et La 2^{ème} séance se fera dans la mesure du possible en HOWELL.

En cas d'élimination à la première séance un emmanuel 16 sera effectué pour les Triplettes D1 à la deuxième séance.

Le classement final s'effectuera par addition des pourcentages des deux séances avec un coefficient pour la seconde séance en cas d'élimination à la fin de la première séance.

1^{ère} DIVISION

LIEU	MONTPELLIER 34
DATE	10 janvier 2026
INDICE PCN	1,8
NOMBRE EQ QUALIFIEES	4

2^{ème} DIVISION

LIEU	MONTPELLIER 34
DATE	31 JANVIER 2026
INDICE PCN	1,8
NOMBRE EQ QUALIFIEES	3

3^{ème} DIVISION

LIEU	MAUGUIO 34
DATE	14 FEVRIER 2026
INDICE PCN	1,8
NOMBRE EQ QUALIFIEES	4

**LE CHAMPIONNAT DE FRANCE SE DEROULERA A VICHY (03)
du 22 au 25 mai 2026**

Grille compétitions Triplettes D1 & D2 saison 2025 – 2026 du comité LR.

Nb de Triplettes	1 ^{ère} séance	Éliminées	2 ^{ème} séance
13 Triplettes	HOWELL 7 TABLES	1	HOWELL 6 TABLES
14 Triplettes	HOWELL 7 TABLES	2	HOWELL 6 TABLES
15 Triplettes	EMMANUEL 16	0	EMMANUEL 16
16 Triplettes	EMMANUEL 16	0	EMMANUEL 16
17 Triplettes	9 TABLES X 3 ETUIS	1	EMMANUEL 16
18 Triplettes	9 TABLES X 3 ETUIS	2	EMMANUEL 16
19 Triplettes	10 TABLES X 3 ETUIS	3	EMMANUEL 16
20 Triplettes	10 TABLES X 3 ETUIS	4	EMMANUEL 16
21 Triplettes	11 TABLES X 2 ETUIS	5	EMMANUEL 16
22 Triplettes	11 TABLES X 2 ETUIS	6	EMMANUEL 16
23 Triplettes	12 TABLES X 2 ETUIS	7	EMMANUEL 16
24 Triplettes	12 TABLES X 2 ETUIS	4	10 TABLES X 2 ETUIS
25 Triplettes	13 TABLES X 2 ETUIS	3	11 TABLES X 2 ETUIS
26 Triplettes	13 TABLES X 2 ETUIS	4	11 TABLES X 2 ETUIS
27 Triplettes	14 TABLES X 2 ETUIS	5	11 TABLES X 2 ETUIS
28 Triplettes	14 TABLES X 2 ETUIS	6	11 TABLES X 2 ETUIS

Nota :

- L'objectif est que toutes les équipes qui jouent la 2^{ème} séance aient des choses à gagner.
- Le taux d'élimination est en moyenne d'environ 16 %

Tableau des indices de valeurs de la saison 2025 – 2026 pour les Triplettes et Quadrettes.

INDICES de VALEUR		
1N	Première Série Nationale	100
1P	Première Série Pique	98
1C	Première Série Cœur	96
1K	Première Série Carreau	56
1T	Première Série Trèfle	45
2P	Deuxième Série Pique	14
2C	Deuxième Série Cœur	11
2K	Deuxième Série Carreau	8
2T	Deuxième Série Trèfle	7
3P	Troisième Série Pique	6
3C	Troisième Série Cœur	6
3K	Troisième Série Carreau	6
3T	Troisième Série Trèfle	6
4P	Quatrième Série Pique	5
4C	Quatrième Série Cœur	5
4K	Quatrième Série Carreau	4
4T	Quatrième Série Trèfle	4
NC	Non Classé	4

Pour les triplettes :

Pour jouer en D1, l'Indice de Valeur d'une triplette doit être supérieur à 14. Pour jouer en D2, l'Indice de Valeur d'une triplette doit être inférieur à 67. Pour jouer en D3, l'Indice de Valeur d'une triplette doit être inférieur à 20.

Pour les quadrettes :

Pour jouer en D1, l'Indice de Valeur d'une quadrette doit être supérieur à 20. Pour jouer en D2, l'Indice de Valeur d'une quadrette doit être inférieur à 73. Pour jouer en D3, l'Indice de Valeur d'une quadrette doit être inférieur à 26.

- Un joueur dont le classement est au mieux 1ère série cœur, pourra jouer en triplettes (D2 et D3) avec 2 jeunes (benjamins ou cadets) à la condition que ces 2 jeunes soient classés promotion (3ème ou 4ème série ou non classé).
- Un joueur dont le classement est au mieux 1ère série cœur, pourra jouer en quadrettes (D2 et D3) avec 3 jeunes (benjamins ou cadets) à la condition que ces 3 jeunes soient classés promotion (3ème ou 4ème série ou non classé). Le joueur qui jouera avec ces jeunes devra UNIQUEMENT jouer en défense.

CHAMPIONNAT EN DONNES DUPLICATE SENIOR

Joueur admis :

Tous les joueurs **ayant au moins 60 ans le 31 décembre 2025**, sans restriction de classement, licenciés dans le Comité à jour de leur cotisation et non sanctionnés, inscrits **avant le 15 Janvier 2026** et présents sont autorisés à participer à ce championnat

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Les demi-finales se dérouleront en 2 séances selon le nombre de participants inscrits et présents.

En cas d'un nombre de joueurs ne permettant pas de faire un tournoi (Si le nombre de joueurs inscrits impair et sans possibilité de table relais) il sera procédé à une première séance de 20 donnes minimum pour éliminer quelques joueurs pour intégrer le champion sortant et le ou les meilleur(s) classé(s) au niveau national.

Dans le cas où une ou plusieurs demi-finales régionales sont prévues, tous les joueurs doivent participer à la demi-finale. Toutefois, en cas de table incomplète, la CCR peut qualifier directement pour la finale régionale 1, 2 ou 3 joueurs en choisissant le champion régional sortant puis les joueurs dans l'ordre croissant du classement national.

Les joueurs ayants obtenus les plus mauvais résultats seront éliminés.

Le résultat des 2 séances, le classement final se fera par addition des pourcentages des deux séances (avec un coefficient pour la seconde séance en cas d'élimination à la fin de la première séance).

Un joueur ne peut pas participer au 2 ½ finale les 40 joueurs qualifiés pour la finale se fera au prorata des participants dans chaque demi-finale.

Lieu	SERIGNAN	LE CAILAR
Date	03/02/2026	17/02/2026
Indice	1.5	1.5
Nombre qualifié finale	AU PRORATA DES 2 DEMI-FINALES	AU PRORATA DES 2 DEMI-FINALES

Les finalistes participeront à une finale qui se déroulera le :

LIEU	SETE
DATE	26/02/2026
INDICE	1.8
QUALIFIE CHAMPIONNAT	8

Le championnat aura lieu le
En septembre 2026 à

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL OPEN

JOUEURS ADMIS

Tous les joueurs licenciés dans le Comité à jour de leur cotisation et non sanctionnés, inscrits et présents sont autorisés à participer à ce championnat

DEROULEMENT DES DEMI-FINALES

Le placement des joueurs se fera par ordinateur

Le champion sortant est qualifié directement pour la finale, s'il participe à une ½ finale il perd sa qualification

Si le nombre de participants n'est pas un multiple de quatre et impossibilité de faire une table relais le ou les meilleurs joueurs au classement national seront **exempt et qualifié pour la finale**.

Les demi-finales se dérouleront en deux séances d'au minimum 20 donnes

Le classement final se fera en additionnant le pourcentage des deux séances.

Les 10 premiers de chaque demi-finale, moins le ou les joueurs exemptés plus le champion sortant seront qualifiés pour la finale.

Les 19 autres qualifiés se feront au prorata des participations entre les 2 ½ finales.

Un joueur ne peut pas participer au 2 ½ finale.

LIEU	ALES 30	
DATE	18 octobre 2025	
INDICE PCN	1,5	

LIEU	SERIGNAN 34	
DATE	6 décembre 2025	
INDICE PCN	1,5	

DEROULEMENT DE LA FINALE

Le placement des 40 joueurs se fera par ordinateur **en mode aléatoire selon le règlement National**.

La première séance de la finale se déroulera en 20 donnes, 4 donnes par table pour les tournois de 5 tables.

Les 3 derniers de chaque ligne de la première séance seront éliminés

La seconde séance se déroulera en 28 donnes sur 7 tables.

Le classement final se fera par addition des pourcentages des deux séances avec un coefficient de **1,1** pour la seconde séance.

LIEU		MAUGUIO 34
DATE		7 fevrier 2026
INDICE PCN		1,8
NOMBRE QUALIFIES		10

**LE CHAMPIONNAT DE FRANCE SE DEROULERA A EVIAN
du 13 au 17 mai 2026**

COUPE de FRANCE

JOUEURS ADMIS

Tous les joueurs licenciés dans le comité à jour de leur cotisation et non sanctionnés, inscrits **avant le 10 JANVIER 2026** et présents sont autorisés à participer à ce championnat

COMPOSITION DES EQUIPES

Chaque équipe sera constituée de 4 joueurs (minimum) à 6 joueurs (maximum).

Un bonus en point match est attribué à chaque équipe en fonction du classement année 2021 des joueurs au plan National.

L'addition des points bonus s'effectue sur les QUATRE joueurs les mieux classés de l'équipe.

Le calcul du bonus se fera conformément au règlement établi par la Fédération Française de Tarot.

DEROULEMENT DE LA FINALE

Un règlement spécifique sera établi après la clôture des inscriptions en fonction du nombre d'équipes inscrites.

Article 2 : Déroulement au niveau régional de la coupe de France

Le niveau régional se déroule en amont en autant de stades (poules, matchs de cadrage, ...) que l'estime nécessaire la CCR pour impérativement se terminer par 2 tableaux : le tableau principal A et le tableau complémentaire B.

Par exemple, si 13 engagés au départ, soit on fait un cadrage avant pour finir sur 1 tableau de 8, soit on fait directement un tableau à 16 avec des exempts qu'il faudra bien placer. Interdiction formelle KO direct en fin de cadrage, les perdants des cadrages devant se retrouver dans un tableau complémentaire. Une équipe engagée ne PEUT pas être éliminée en ne jouant qu'un seul match (minimum 2 matchs)

Autant d'exempts que besoin, avec néanmoins 1 impératif : pas plus d'un match d'écart entre les parcours des différentes équipes.

Il est interdit d'avoir un « Lucky-looser » qui reste dans le tableau A. Tous les perdants des matchs dans le tableau A sont reversés dans le B et il n'y a pas de repêchage du perdant avec le plus petit écart.

Interdiction formelle de tête de série, pas d'équipe protégée : on fait un tirage intégral.

Si on a 2 qualifiés direct dans un comité, on a 2 solutions :

1 - Qualifier les 2 finalistes du tableau A.

2 – Qualifier le vainqueur du tableau A et le vainqueur d'un barrage entre le perdant de la finale du tableau A et le vainqueur de la finale du tableau B. Ce format est celui privilégié par la FFT car chaque équipe a perdu 1 seul match sur la compétition et le vainqueur du B peut-être avoir perdu contre le vainqueur du A.

Le nombre d'équipes qualifiées pour la Finale de Ligue est fixé en début de saison par le responsable de zone. Si n équipes sont qualifiées, alors $(2 \times n + 1)$ équipes doivent participer au premier tour au niveau régional.

LIEU

DATE

INDICE PCN

QUALIFIE pour le championnat de France

QUALIFIES pour la ZONE

MAUGUIO 34 + ST QUENTIN 30

14 MARS 2026 + 11 avril 2026

500 PCN par match gagné

2 équipes

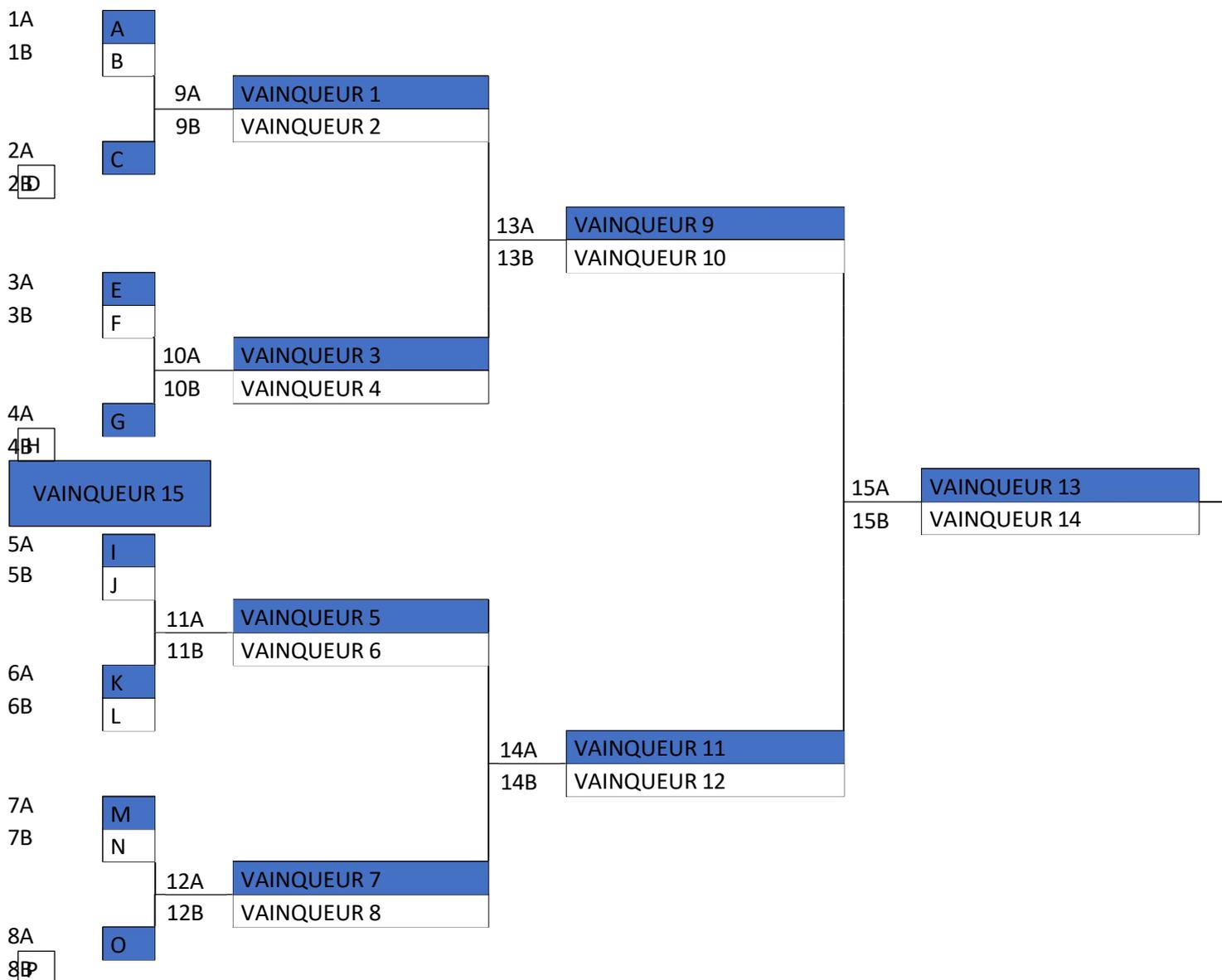
5 équipes

La finale de ligue se déroulera le 27 JUIN 2026 à MAUGUIO (34)

**LE CHAMPIONNAT DE FRANCE SE DEROULE A BAR LE DUC
du 6 au 11 NOVEMBRE 2026**

TABLEAU EXEMPLE COUPE DE France

Tableau A Coupe de France



16A
16B

17A
17B

18A	PERDANT 5	23A	VAINQUEUR 18			
18B	PERDANT 6	23B	PERDANT 11	27A	VAINQUEUR 23	VAINQUEUR 27

Tableau B Coupe de France

PERDANT 1	VAINQUEUR 16	VAINQUEUR 21	VAINQUEUR 25 QUALIFIE
PERDANT 2	PERDANT 9	PERDANT 13	

PERDANT 3	VAINQUEUR 17	VAINQUEUR 22	VAINQUEUR 26 QUALIFIE
PERDANT 4	PERDANT 10	PERDANT 14	